



LPO BOISJOLY POTIER

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13/02/2020

Membres présents et votants : 16

Absents : liste émargement (pièce jointe 1)

Absents excusés : cf liste émargement

Étaient invités : Inspecteur référent, M. NOYON / Monsieur COMBES Proviseur adjoint

Le quorum est atteint, 16 présents, le CA peut délibérer valablement. La séance débute à 17h20 sous la Présidence de la Proviseure, Madame Sophie GAUDÉ.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme PANCHBAYA, DDFPT se propose en qualité de secrétaire de séance.

Début de la séance : 17h20

1) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2019

Le PV est soumis au vote : **Le PV est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

2) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour modifié est soumis au vote : **adopté à l'unanimité** (pièce jointe 2)

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

Distribution et lecture de la motion FSU (Mme PEYRÉ et Mme BELZON) (pièce jointe 3)

3) Vote sur la structure du LEGT et SEP

Madame la Provisseure rappelle que lors du conseil pédagogique, il y a des échanges sur les choix d'une structure proposée en LEGT et SEP et que la commission permanente a pour objectif de préparer une proposition qui va être soumise au vote du CA.

La proviseure explique que l'avis ne porte pas sur la structure proposée par le rectorat mais sur les organisations internes avec des groupes.

LEGT : (pièce jointe 4)

6 classes de seconde avec 182 élèves, 3 classes de premières avec 105 élèves, deux classes de STMG avec 60 élèves, 4 classes de terminales avec 139 élèves, 2 classes de TSTMG avec 65 élèves et 4 classes de BTS avec 18 élèves par classes. Avec le constat de la perte d'une classe de première. Le rectorat nous a abondé de moyens supplémentaires ce qui permet de créer un groupe de première. Il y aura 4 groupes de première.

La structure du LEGT est soumise au vote : **Etes-vous favorable à la structure telle qu'elle est présentée ? : Adopté**

Pour	Abstention	Contre
15	0	1

SEP : (pièce jointe 5)

Avec une diminution constante du nombre des élèves de 1^{ère} GA le rectorat nous octroyait dans la première dotation des moyens pour 2 classes de TGA au lieu de trois. La suppression d'une Terminale GA ne permettant pas de fonctionner correctement le rectorat nous a abondé de moyens supplémentaires ce qui permet de créer un groupe supplémentaire de TGA.

La structure fait apparaître la fermeture d'une seconde GA et l'ouverture d'une seconde FMRC et ouverture de la Mention Complémentaire pour la SEP.

La structure de la SEP est soumise au vote : **Pour ou contre la structure ? : Adopté**

Pour	Abstention	Contre
15	0	1

4) Vote sur la répartition des moyens LEGT et SEP

Madame la Provisseure rappelle que l'objet du vote porte sur la répartition des moyens, mais pas sur la dotation. Les moyens sont alloués par le rectorat, et répartis en 839 HP, 77,75 HSA et 8.75 d'indemnités particulières soit une DGH de 925.50H pour le lycée général et technologique. Le lycée a obtenu un supplément de 29 HP par le rectorat après le conseil pédagogique. Ce supplément permet de limiter les suppressions de postes.

Elle explique la logique qui a prévalu à l'élaboration de la proposition ;

- **Positionnement des enseignements obligatoires** avec les horaires officiels et pour la SEP respect des préconisations du GARL.
- **Comparaison des besoins et des apports** en Heures de postes enseignants : identification des disciplines en sous service et en surplus d'HSA.
- **Des choix sont ensuite faits pour ajuster.** Ils portent en ce qui concerne la partie générale et technologique (y compris BTS) sur les options, sur l'AP, sur les classes européennes, sur des enseignements qui peuvent être ventilés sur plusieurs disciplines. En ce qui concerne la SEP (y compris MC), ils portent sur la consolidation et l'orientation et les suivis pour la MC et un groupe européen
- Les choix de suppression de postes portent sur des disciplines pour lesquelles le problème se posait déjà ou des disciplines qui vont perdre des heures dans les années à venir.

- **Présentation plus détaillée du tableau de répartition des moyens pour les classes de LGT et BTS par la Provisoire adjointe et des choix de suppression, de compléments de service reçus et donnés et des BMP.** (Pièce jointe 4)

Les professeurs d'EPS sont nommés administrativement au LEGT. Pour les cours assurés en SEP un Complément de Service Donné (CSD) de 84 heures est nécessaire.

Elle explique la pondération : +0.10 sur 1h d'enseignement en lycée jusqu'à la limite d'une heure maximum. Mme la DDFPT précise qu'il y a + 0,25 sur toutes les heures enseignées en BTS.

Au niveau de la suppression du poste d'allemand : un représentant des personnels de la liste FSU demande s'il ne serait pas possible de faire un CSD.

La PA précise que le choix de proposer en LVA et LVB le même quota horaire pour les 2 langues, à savoir 2,75h en seconde et 2,25h en première a augmenté les besoins, qui restent cependant très largement en-dessous de l'apport en heures postes. Il n'y a pas d'évolution à prévoir à court et moyen terme. Le poste avait déjà fait l'objet d'une proposition de suppression l'année dernière mais a été finalement maintenu par la DSM.

La Provisoire précise qu'elle n'a pas trouvé de CSD compatible sur d'autres établissements. Le personnel répond que c'est à la DSM de faire le travail. La PA répond qu'après le CA le lycée fait remonter le tableau au rectorat avec les propositions. Les décisions sont prises au niveau du rectorat.

Un représentant des personnels de la liste FSU souligne que c'est lourd de conséquence pour le collègue au vu de la situation académique de l'allemand.

La PA précise que dans les collèges de secteur, les élèves font de moins en moins d'Allemand. Par conséquent, il y aura moins d'élèves avec la LV Allemand au lycée.

Un représentant des personnels de la liste FSU propose de maintenir le poste en augmentant les besoins par des heures d'AP, des heures pour préparer le grand oral, en faisant 2 groupes en Allemand sur le niveau de seconde puisque les élèves venant des différents collèges n'ont pas le même niveau. On peut porter plus d'efforts sur l'accueil, l'homogénéité, l'ambiance et les conditions de travail. Il termine en disant que BJP est le plus mal doté au niveau académique. On pourrait avoir plus d'HP. Nous le regrettons.

Le TRM du lycée sera mis au vote après la présentation de la répartition des moyens de la SEP.

- **Présentation plus détaillée du tableau de répartition des moyens pour les classes de SEP et mention complémentaire par le Principal adjoint** (pièce jointe 6)

Trois suppressions de poste : 1 en biotechnologie avec un BMP de +4h, 1 en Anglais et 1 en gestion administration. En GA, le poste existe aujourd'hui mais est occupé depuis 4 ans par un contractuel. Avec l'accord de l'équipe GA, Il est proposé de fermer le poste car le nombre d'élèves est en diminution. L'augmentation de l'effectif en 2 RC entraîne une création de poste. Afin d'équilibrer les apports, les heures d'économie droit des classes de secondes et premières en vente seront assurées par les professeurs de GA. L'ensemble de ces équipes ont été vu par PA.

Le TRM LEGT est soumis au vote (bulletin secret) : Etes-vous favorable à la répartition de service telle qu'elle est proposée ? : Adopté

Pour	Abstention	Contre
11	0	5

Le TRM SEP est soumis au vote (bulletin secret) : **Etes-vous favorable ? : Adopté**

Pour	Abstention	Contre
11	0	5

Mme La Provisure propose que les points suivants soient votés à main levée. Elle demande si un membre souhaite un vote à bulletin secret : Pas de demande

5) Budget voyage Maurice-Rodrigue avril 2020.

Le gestionnaire : C'est un voyage déjà proposé lors du dernier CA. Budget rejeté car on demandait une participation du lycée donc pas pu être fait.

Classe du DD projet avril/mai 2020. Voyage récurant tous les 2 ans avec 25 élèves.

Budget soumis au vote sous forme de deux questions :

- **Acceptation de don de la MDL de 3055,19 € : est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

- **Projet et participation des familles à 400 € : est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

6) Approbation du forfait pour les repas élèves Irlande 2020 :

Dans le souci de facilité pour tous les acteurs du porteur de projet.

Vote pour proposer une tarification forfaitaire de 10€ sans pièce justificative par jour pour le repas du midi : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

7) Don de la MDL (CINEMED 2020)

Vote pour accepter le don de la MDL pour payer la part des accompagnateurs ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

8) Budget et participation des familles CINEMED2020 :

Projet et participation des familles : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

9) Budget et participation des familles CILAOS:

Option course de montagne. 2 nuitées : 29 avril au 1^{er} mai. Participation des familles à hauteur de 29€. Les élèves dormiront à l'internat au collège de Cilaos.

Projet et participation des familles : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

10) Tarif des actions carnaval BJP :

Sur le thème du carnaval : Vente de produit consommable (liste de prix fixée) et animation sur la pause, associer le projet de la MDL avec celui de Mme Athon. Il faut modifier la date du 25 février (examen blanc).

Vote de la liste des tarifications : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

11) Contrat maintenance ascenseur RIVIERE SCHINLDER :

Le Lycée a adhéré lors de son CA du 10/09/2019 à la Convention de groupement de la Région pour l'entretien des ascenseurs et monte-charges. Le prestataire retenu par la Région dans le cadre de son appel d'offres est RIVIERE SCHINLDER. Il est proposé au CA de conclure un contrat avec ce prestataire de service qui nous offre un tarif plus attractif (moins 50% de réduction du fournisseur actuel).

Etes-vous favorable à ce que nous signons le contrat ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

12) Contrat maintenance portail ASP :

Le lycée a fait un appel d'offre pour l'entretien et la maintenance des portails et portillons. Le prestataire proposé propose des tarifs moitié moins chers que le titulaire du lot actuel.

Vous nous autorisez à signer ce contrat ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

13) Contrat maintenance ELECTRIC ALL :

La mise à jour du contrat avec le même fournisseur. Transformateur EDF.

Etes-vous favorable ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

14) Contrat maintenance SERVICETECH-OI :

Suite à la commission de sécurité, il est obligatoire de faire de la maintenance préventive sur certains matériels chauds de la cuisine comme par exemple les fours.

Etes-vous favorable à la conclusion du contrat ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

15) Contrat SDAPS :

Réactualisation du contrat obligatoire pour la démoustication et la dératisation.

Etes-vous favorable au renouvellement du contrat ? : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

16) Convention SMIB :

Maintenance sur les serveurs informatiques.

Etes-vous favorable au renouvellement du contrat : **est adopté à l'unanimité**

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

Information budget :

Le CA en date du 28/11/19 a voté contre le budget du lycée. Les autorités de tutelle ont adopté un budget avec une répartition des moyens financiers identique à celle présentée par la proviseure et le gestionnaire au CA. La préfecture a validé le 7 janvier 2020 la proposition.

A ce jour le budget est exécutoire, il faut donc anticiper les commandes.

Faire passer le message à tout le personnel pour passer les commandes avant mi- octobre (et pour les cas exceptionnels pour mi-novembre).

Madame la Proviseure rappelle que tous les CR de CP et CA sont à la disposition de tout le personnel du lycée et membre du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 10.

Le secrétaire de séance

La Présidente

Aïscha PANCHBAYA

Sophie GAUDÉ